



Installation d'une cuisine

Par **yves68_old**, le **16/07/2007** à **13:47**

Suite à la pose d'un chauffe-eau et de sa tuyauterie le cuisiniste est dans l'impossibilité de monter la cuisine. Le promoteur prétend que la cuisine était finie lors de la prise des mesures par le cuisiniste. Ce dernier prétend quant à lui l'inverse. Aucune des deux parties ne veut reconnaître son erreur. Quel démarche dois-je faire pour résoudre ce problème sachant que mes courriers sont sans suites.